

# COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

## DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 07 octobre à 18h, le Conseil Municipal de Dammarie sur Loing, dûment convoqué le 01 octobre 2021, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexandre Ducardonnet, maire. Cette séance est enregistrée vocalement.

Présents : M. Alexandre Ducardonnet, M. Julien Chenault, M. Denis Salin, Mme Rose-Anne Bonneau, Mme Béatrice Beauté, M. Gilbert Debost, M. Jean-Pierre Beauchesne, Mme Patricia Le fur.

Excusé : Mme Sylvie Reine donne pouvoir à Mme Rose-Anne Bonneau.

Absent : M. Michel Lachèze.

Secrétaire de séance : Patricia Le Fur

*Séance ouverte à 18h30 :*

### **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 11 juin 2021 :**

Après sa lecture par M. le Maire, le compte-rendu a été approuvé à l'unanimité.

### **Présentation du Comité des Fêtes et demande de subvention pour le lancement de B. E. L. (Bouge En Loiret):**

Le Comité des Fêtes composé de son président M. Julien Chenault, son secrétaire Eric Barbara et son trésorier Cédric Perrault, reprendra le calendrier des activités prévues par la commune pour l'année 2021, et par la suite le comité des Fêtes organisera les activités en accord et avec le soutien de la commune.

Les statuts de l'association ont été déposés en Mairie, et sont déjà parus au journal officiel

Deux subventions sont accordées :

- Subvention pour la création de l'association : 500€
- Subvention exceptionnelle pour la trésorerie de la première manifestation : 1 200€.

Ces subventions sont acceptées à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour la Fête de l'Automne, déjà 19 artisans/commerçants ont déjà réservés des emplacements, et les Ding Autos compléteront cette animation. Le masque et le Pass Sanitaire ne seront pas obligatoires (moins de 2000 personnes).

### **Tarif de la salle polyvalente :**

Les nouveaux tarifs de location sont :

Pour le week-end, pour les Non Dammariens : 300€ - pour les Dammariens : 250€.

Pour une journée, pour les Non Dammariens : 175€ - pour les Dammariens : 150€.

Les tarifs sont approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal

Le nouveau lave-vaisselle est en service

La laveuse automatique de nouveau opérationnelle (remplacement des 2 batteries 1000 €)

## **Décisions modificatives dans le budget (paiement JVS et dématérialisation)**

Plusieurs transferts entre compte sont nécessaires :

- 1- Du compte 023 au compte 60612 pour 5 000€ (achats et entretien de petits matériels agricoles)
- 2- Du compte 023 au compte 6064 pour 1 500€ (fournitures administratives)
- 3- Du compte 023 au compte 205177 pour 2 000€ (logiciel JVS - dématérialisation)
- 4- Du compte 023 au compte 637 pour 1 900€ (autres impôts et taxes)
- 5- Du compte 023 au compte 673 pour 2 000€ (remboursement de titres assainissement annulés suite à une erreur d'imputation).

(Le compte 023 est un compte où sont stockés les surplus de trésorerie avant répartition dans les comptes spécifiques.)

Voté à l'unanimité par le Conseil Municipal

### **Point Budget**

Pour information sur les 323 000€ voté lors de la réalisation du budget, à fin septembre, seulement 182 000€ ont été utilisés.

Une dépense supplémentaire est prévue pour réparer le tracteur dont le boîtier de prise de force est hors d'usage. (devis 3 754 €)

Voté à l'unanimité par le Conseil Municipal

### **Rétroactivité du prorata du forfait d'assainissement :**

Pour les personnes qui déménageaient en cours d'année, le logiciel d'émission des factures d'assainissement n'avait pas été configuré pour faire un prorata du forfait annuel de 50€ (Le forfait était donc appelé en totalité pour chacun des usagers).

Ce problème a valu à la municipalité, un dépôt de dossier auprès du tribunal administratif

Ce défaut sera vu et corrigé avec l'aide de la société JVS, fournisseur du logiciel.

Le conseil Municipal vote à l'unanimité la mise en place du prorata

### **Création du Jardin du Souvenir :**

Mme Rose-Anne Bonneau ayant suivi une formation sur la gestion du Cimetière fait remarquer qu'il est obligatoire d'avoir un Jardin du Souvenir, un devis avait été réalisé, il y a quelques années.

De nouveaux devis seront demandés aux entreprises intervenantes sur notre commune comme Dépée, Rondeau et Caton, afin de compléter l'espace crématisé, un columbarium et des cavurnes sont déjà présents. Il n'est pas nécessaire d'avoir un deuxième columbarium ayant des emplacements pour des cavurnes suffisants dans le nouveau cimetière.

Il est noté aussi qu'un désherbage du cimetière sera à nouveau nécessaire avant le 1<sup>er</sup> novembre, peut-être avec l'aide de bénévoles, la météo favorisant beaucoup le développement des herbes.

Le tarif des concessions sera à revoir prochainement

### **Classe de neige 2021- 2022 :**

Neuf élèves scolarisés en CM1 et CM2 à Chatillon ont la possibilité de partir en classe de neige du 2 au 9 janvier 2022.

Le coût du séjour est de 580€ par enfant financé par :

- le département pour 52€,
- l'APE pour 30€,
- la Coopérative scolaire pour 100€,
- les parents pour 200€
- la commune de Dammarie pour 198€.

Soit une dépense totale pour la Commune de 1 782 € pour les 9 enfants.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité cette subvention.

Mme Bonneau fait remarquer que parmi les enfants concernés, certaines familles auront peut-être des difficultés à assumer cette dépense, d'autant plus qu'il y a parmi eux des fratries, voir aide du CCAS

### **Point Guinguette et conclusion :**

L'activité de la Guinguette était très bien partie sur tout le mois de juillet, et même des parisiens se déplaçaient pour assister aux différentes soirées. Mais en août, la Covid a perturbé l'organisation, une nouvelle association de Dammarie (Face Au Loing) a dû reprendre le flambeau. Cependant ces différents divertissements avec l'aide de bénévoles ont eu une très bonne retombée pour notre petite commune, et ont permis aux différentes générations de se croiser et se retrouver après et pendant cette période difficile.

En 2022, pour faire perdurer cet esprit « Guinguette », nous avons besoin d'un vrai exploitant. Face Au Loing présentera son projet dès la semaine prochaine aux membres de la commission tourisme. Reste le problème de la traversée de l'écluse, pour les vélos qui circulent sur la Scandibérique, des échanges seront nécessaires avec les VNF.

### **Renfort au secrétariat de mairie :**

Mme Virginie MORARD souhaite plus assurer seule le poste de secrétaire de mairie.

Mme Valérie SADI, actuellement en poste à Aillant sur Milleron à l'agence postale, accepte un CDD de 3 mois à mi temps, pour renforcer le poste de secrétaire de mairie. Un point sera fait en fin d'année en vue de passer le poste de secrétaire à plein temps.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette configuration temporaire.

### **Point mensuel avec nos employés :**

Nous remettons en place les réunions de la commission « Personnel », tous les premiers mardis de chaque mois. Une entrevue se fera avec les 2 employés communaux Vincent et Pauline le matin, puis une deuxième avec les 2 secrétaires l'après-midi.

### **Mutuelle et prévoyance pour les employés communaux :**

La municipalité souhaite apporter la possibilité à ses employés de profiter d'une complémentaire santé collective. Nous ne sommes pas dans les temps pour adhérer à la mutuelle collective de la CDG, aussi la mutuelle M N T va nous établir un devis avec les différentes garanties possibles.

Suivant les 4 formules, le coût mensuel va de 16 à 60€ environ, plus 10€ pour la garantie prévoyance.

Le Conseil Municipal propose un financement de 25€ mensuel par personne, ce qui couvrira 50 % de la formule médium, à la condition que l'employé adhère à cette mutuelle.

Cette décision est acceptée à l'unanimité par le Conseil.

### **Lieux de stockage des décorations de Noël et plus :**

Différentes solutions étant proposées pour accroître les possibilités de stockage de matériels, aucune décision sera prise aujourd'hui, tous projets doivent être étudiés plus précisément et des devis demandés.

Cette décision est reportée à une prochaine réunion.

### **Questions diverses**

-Commission Voirie : prévoir une réunion, et relancer M.EDME pour les travaux déjà prévus.

-PLUI : Le dossier doit avancer rapidement, les réunions publiques sont programmées ; il est temps que le Conseil Municipal au complet échange sur le projet d'urbanisme reçu de la Communauté de Commune via Mme Letreueuf. Ce sujet sera abordé lors de la prochaine réunion des élus le mercredi 20 octobre.

- Mme Letreueuf vient le jeudi 14 octobre travailler avec tout le Conseil municipal sur le Projet des Territoires suivi par la Com Com afin de lister nos différents projets communaux.

- M. Laurent Jacques : une aide de 1500 € sera versée par la Commune pour la participation au règlement de ses obsèques. De plus, la Commune a l'obligation d'avancer dans le cadre de l'AMEXA le montant de l'assurance vie versée à chacun de ses enfants mineurs, soit 15 000€ par enfant.

- Le repas des bénévoles en remerciement de l'aide apportée à la décoration du village en 2020 aura lieu le 11 novembre 2021 à l'auberge chez Nat & Pat

- Les bancs neufs de l'église sont en place.

- Dans un cadre d'équité, l'association « Face au Loing » recevra une subvention de création de 500€. Et la Commune a réglé un mois supplémentaire de location de la Maison Éclusière, pour qu'ils puissent poursuivre les activités en arrière saison.

- Notre cantonnier Vincent Roulet a commencé la vérification des décorations lumineuses pour la fin d'année. Le planning d'installation de toutes les décorations est en cours de programmation.

- Julien Chenault a présenté aux membres du Conseil Municipal les principaux travaux effectués par le SIAP (réseau d'eau potable).

- Arbres pour les nouveaux nés, la plantation est programmée au 27 novembre, ce même jour aura lieu la remise des prix pour les maisons fleuries.

- Le rapport annuel de la Com Com est en ligne sur son site.

- M. Denis Salin informe qu'une enquête est en cours pour la gestion des bacs à déchets verts. Proposition pour les habitants d'avoir un composteur par le SMICTOM

*La séance est levée à 21h10.*